

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 19 novembre 2018

OBJET

**GROUPEMENT DE
COMMANDES
VOIRIE
COORDONNE
AVEC LA CCCPF**

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **14**

Votants : **18**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 26 novembre 2018

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2018/223

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Madame Aude POIRÉE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Madame Florence GABRY, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER

PROCURATIONS : Monsieur Eric CASSERON pouvoir à Madame Betty HUYLEBROECK, Madame Pascale BACQUEVILLE pouvoir à Monsieur Georges SCHMITT, Madame Evelyne POIGNON pouvoir à Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Olivier POIGNON pouvoir à Monsieur Christophe VIGIER

EXCUSÉ(S) : Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Madame Martine GHENASSIA, Monsieur Jacques LABARRE

ABSENT(S) : Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Monsieur André LEFEVRE

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Patrice BRONSART

oo oo oo oo oo oo oo

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'acte constitutif du groupement pour des travaux d'entretien voirie ci-joint en annexe ;
Considérant que la commune de Chaumontel a des besoins en matière de travaux d'entretien voirie ;
Considérant l'intérêt pour la commune de Chaumontel d'adhérer à un groupement de commandes pour des travaux d'entretien voirie ;

Il est proposé au Conseil municipal :

DE DECIDER d'adhérer au groupement de commandes d'achat de travaux d'entretien voirie coordonné par la Communauté de Communes Carnelle Pays de France ;

D'APPROUVER l'acte constitutif du groupement de commandes d'achat de travaux d'entretien voirie coordonné par la Communauté de Communes Carnelle Pays de France ;

DE DONNER mandat au Président la Communauté de Communes Carnelle Pays de France pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la commune de Chaumontel sera partie prenante ;

DE DECIDER de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de Chaumontel est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité ;

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes d'achat de travaux d'entretien voirie coordonné par la Communauté de Communes Carnelle Pays de France ;

APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commandes d'achat de travaux d'entretien voirie coordonné par la Communauté de Communes Carnelle Pays de France ;

DONNE mandat au Président la Communauté de Communes Carnelle Pays de France pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la commune de Chaumontel sera partie prenante ;

DECIDE de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de Chaumontel est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés ;

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,